# PARTIE II

EFFICACITE DE L'AIDE A MADAGASCAR

### PARTIE II. EFFICACITE DE L'AIDE A MADAGASCAR

### II.1. CONTEXTE DE L'AGENDA DE L'EFFICACITE DE L'AIDE A MADAGASCAR

Un certain nombre de réformes et de mécanismes ont été mis en place depuis 2005 pour l'amélioration de la gouvernance financière et de la gestion du partenariat entre Madagascar et les PTF. Tous ces efforts ont concouru à l'amélioration de la fiabilité du système de gestion des finances publiques et aux objectifs d'efficacité de l'aide prônés par la Déclaration de Paris (DP).

En 2008, Madagascar a concrètement participé et réalisé avec succès l'exercice de suivi de la DP. Cela a été suivi par la création d'une structure permanente auprès de la Primature en charge de la mise en place et de la gestion d'une base de données sur l'aide. Cette structure est devenue le STPCA : Secrétariat Technique Permanent pour la Coordination de l'Aide, rattaché à la Primature.

Depuis le déclenchement de la crise en 2009, la réalisation de l'agenda de l'efficacité de l'aide a été mitigée en raison de l'absence de dialogue officiel entre le Gouvernement et les PTF.

Graphe 3: Chronogramme de l'agenda de l'efficacité de l'aide à Madagascar

2005	2	008	2009	2010 20	011	2012
Participation au FHN2 de Paris	Elaboration du Plan d'Action AAH	Participation au FHN3 d'Accra	1 <sup>er</sup> Rapport sur la Coopération au Développement issu de la base AMP	l'initiative pour l budgétisation de Etablissement du direct entre AMI Budget de l'Etat Adhésion à l'IA'	e l'aide II du lien de P et le E C	Extension de la couverture l'AMP (ONGI, Coopération décentralisée) Création d'un Groupe de Travail interministériel sur le Partenariat de Busan
Adoption de la DP	Participation à l'enquête OCDE sur le suivi à mi- parcours de la DP	Mise en place d'une structure permanente de coordination de l'aide (Primature)	Mise en place de la base de données nationale sur l'aide (AMP)	Participation à l'OCDE sur le Sui DP Participation au de Busan Lancement de	ivi de la s I FHN4 N s	Elaboration d'un Plan d'Action sur la Mise en Œuvre de la Déclaration de Busan Membre du Groupe de Travail sur l'Efficacité de l'Aide de 'OCDE

Cette situation a induit une difficulté à respecter les engagements de la DP aussi bien pour le Gouvernement que pour les PTF. Concernant la gestion de l'aide, le Gouvernement ne peut manifester un quelconque leadership et les PTF tendent à passer outre le système gouvernemental.

Toutefois, il convient de signaler qu'une relation avec les PTF a pu se poursuivre au niveau technique pendant cette période, et cela a permis à la partie nationale la mise en œuvre d'une partie de cet agenda.

La principale réalisation de l'agenda est la création de la base de données nationale sur l'aide (AMP) qui couvre maintenant tous les PTF membres du CAD, les nouveaux bailleurs ainsi que les principales ONG Internationales. De plus, cette base est actuellement en lien direct avec le Budget de l'Etat, à travers un identifiant unique pour les deux systèmes. Ce lien est utilisé par le département chargé du suivi de l'exécution budgétaire au sein du MFB, ouvrant ainsi la voie à l'utilisation des systèmes nationaux de gestion des finances publiques pour la gestion de l'aide, telle que prônée par la DP et IATI.

Pour pallier aux faibles taux de réalisation comme dans la mise en œuvre de la DP, il est fortement recommandé à ce stade de créer un Groupe de Travail Interministériel chargé de la mise en œuvre du

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup>Initiative Internationale sur la Transparence de l'Aide : plateforme d'échange et de concertation pour la mise en œuvre des recommandations de la Déclaration du FHN3 d'Accra (Accra Agenda in Action) portant sur la transparence de l'aide.

Partenariat de Busan. En effet, ce Partenariat de Busan soulève beaucoup plus de défis car il considère l'aide comme un des leviers du développement et incitent donc le pays à mobiliser d'autres ressources, essentiellement internes et privées (Efficacité du Développement).

### II.2. MECANISMES ET PROCESSUS NATIONAUX POUR L'EFFICACITE DE L'AIDE

La période 2005-2008 a été marquée par la conduite d'un certain nombre de réformes et de mécanismes afin de contribuer à l'amélioration de la gouvernance financière et à la gestion du partenariat entre Madagascar et les PTF. Tous ces efforts ont concouru à l'amélioration de la fiabilité du système de gestion des finances publiques et à l'atteinte de certains objectifs de la DP. La réforme des finances publiques, l'expérience du Cadre de Partenariat (CdP) des partenaires d'aide budgétaire et le plan d'action AAH constituent aujourd'hui pour Madagascar des acquis considérables qui mériteraient d'être repris et actualisés une fois la situation normale retrouvée.

# II.2.1. La Reforme des Finances Publiques

La réforme a nécessité la mobilisation d'importants moyens financiers notamment pour l'amélioration des cadres légaux, l'optimisation de l'usage des technologies informatiques, les renforcements de capacités. Les principales actions prioritaires effectivement réalisées dans le cadre de cette réforme sont :

- l'amélioration de la préparation budgétaire et du processus budgétaire qui repose essentiellement sur l'utilisation du budget programme et la pratique du CDMT, l'opérationnalisation du SIGFP;
- l'amélioration du système national de passation des marchés publics qui reposait principalement sur l'opérationnalisation du nouveau code des marchés publics ;
- le renforcement des systèmes de contrôle et de reporting financier ;
- le renforcement de l'administration fiscale et douanière par l'amélioration des systèmes de recouvrement, la sécurisation des recettes intérieures et la lutte contre la fraude.

Le rapport de la mission PEFA 2008 a ainsi montré les avancées tangibles du système de gestion des finances publiques, notamment le caractère organisé et participatif du processus annuel de préparation du budget, la qualité de la prévision des recettes, le suivi pointilleux des flux de trésorerie, et une meilleure concertation entre le MFB et les ministères techniques. Le rapport a également reconnu les efforts pour l'accès du public aux principales informations budgétaires, la production des revues d'exécution budgétaire et la mise en application graduelle du Code des Marchés Publics.

Dans le contexte de la crise, il convient de soulever que certaines mesures acquises précédemment portent encore leurs fruits et sont à l'origine des performances budgétaires reconnues à l'actif de la Transition. De plus, certaines actions continuent d'être réalisées et sont soutenues par les propres moyens de l'Etat. On peut citer, entre autres, l'application du CHED (Contrôle Hiérarchisé de l'Engagement des Dépenses) depuis 2009, et la mise en œuvre d'une politique de déconcentration budgétaire, jusqu'au niveau des régions, à savoir notamment :

- l'installation des services régionaux de l'exécution budgétaire (dans les 22 régions en 2010) ;
- la déconcentration des services de la solde et des pensions ; couverture effective en 2011 de 17 régions sur les 22, les plus éloignées étant prioritaires ;
- la mise en place de perceptions principales et l'ouverture des centres fiscaux dans les régions (ouverture, en 2011, de 15 nouveaux centres fiscaux assurant ainsi la couverture nationale);

- l'installation de Tradenet et Sydonia++; systèmes de gestion d'information pour la douane.

La plupart des projets d'informatisation fiscale et douanière sont restés actifs et le suivi de l'exécution budgétaire a été fait avec plus de rigueur ; désormais axé sur la culture de performance et de résultats.

### II.2.2. Efforts de coordination dans le Cadre de Partenariat pour les aides budgétaires

En 2005, la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement, la Délégation de la Commission Européenne, la France et l'Allemagne avaient signé avec le Gouvernement un document permettant une approche commune de l'appui budgétaire, entre le Gouvernement et ces PTF.

Ce mécanisme, opérationnel avant la crise, avait pour objectif principal de renforcer la coopération entre le Gouvernement et ses Partenaires en vue de permettre une utilisation plus efficace de l'aide budgétaire, respectant ainsi l'esprit de la DP. Le CdP était un modèle pour l'harmonisation des procédures et conditionnalités, l'accroissement de la prévisibilité des flux de l'appui budgétaire et les mécanismes conjoints de suivi-évaluation des programmes.

Notons que ce mécanisme a été suspendu avant la fin de l'année 2008, en raison de problèmes avérés dans la gestion des comptes publics. Toutefois, il mériterait d'être repris dès le retour des aides budgétaires car il a fait ses preuves en termes d'efficacité de l'aide.

### II.2.3. La mise en place d'un mécanisme de coordination : Plan d'action AAH

Le Gouvernement a établi un plan d'action AAH en 2006 afin de mettre en œuvre les engagements de la DP. Ce plan d'action consolidait tous les processus gouvernementaux en cours et l'intervention des PTF :

- la préparation des programmes sectoriels des ministères ;
- l'utilisation des outils de planification tels le CDMT ;
- la mise en œuvre des réformes des finances publiques ;
- l'utilisation du SNISE pour la gestion axée sur les résultats ;
- la mise en place de la base de données nationale sur l'aide (AMP);
- la tenue des réunions périodiques de la Plateforme de Concertation entre le Gouvernement et les PTF, au plus haut niveau de représentation et présidée par le Premier Ministre.

Bien que ces mécanismes soient caducs, les résultats qui ont suivi leur mise en œuvre restent et sont de plus en plus performant même pendant la crise à savoir par exemple l'opérationnalité de la base de données nationale sur l'aide La concertation entre le Gouvernement et les PTF avait été interrompue avec l'avènement de la crise mais une reprise de contact a pu avoir lieu en décembre 2011, suite au début de l'application de la Feuille de Route.

Par ailleurs, on peut noter l'existence de groupes sectoriels ou thématiques qui permettent aux PTF concernés de se coordonner. Dans le cadre de la reprise progressive des relations entre le Gouvernement et les PTF, ces groupes ont vocation à s'ouvrir à la partie nationale ; en particulier au Gouvernement, aux OSC et au Secteur privé. Des mécanismes de coordination similaires sont en cours de structuration au niveau régional ; pour cela, quelques régions pilotes<sup>10</sup> sont actuellement accompagnées pour atteindre cet objectif.

17

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Il s'agit de : Androy, Alaotra Mangoro, Melaky et Menabe.

# II.3. EFFICACITE DE L'AIDE : RESULTATS DES DEUX ENQUÊTES OCDE

La réalisation d'une partie de l'agenda de l'aide et la mise en place des mécanismes, tels que décrit dans les deux précédentes sections, ont permis à la fois de capitaliser quelques progrès vis-à-vis de l'efficacité de l'aide et de les mesurer.

### II.3.1. Appropriation: Leadership national dans la gestion de l'aide

L'enquête de 2008 a placé Madagascar à un niveau intermédiaire (position C) vis-à-vis de ce principe, mais force est de constater qu'elle a régressé en 2010 (position D), en raison de la crise. Cela est dû à l'absence d'un plan national de développement alors que précédemment il existait un seul document-cadre unifié qui exposait les priorités et objectifs sectoriels à long- et moyen- termes du Gouvernement.

Tableau 10: Résultats des deux enquêtes OCDE (2008-2011) : Appropriation et Alignement

PRINCIPES ET INDICATEURS	RESULTAT 2007	RESULTAT 2010	CIBLE 2008-2010
Appropriation	Moyen	Faible	
1 Les partenaires ont des stratégies de développement opérationnelles	С	D	В
2a Des systèmes nationaux fiables de gestion des finances publiques	3,5	3,0	4
Alignement	Moyen	Moyen	
3 Les apports d'aide sont alignés sur les priorités nationales	87%	57%	90%
4 Renforcement des capacités par un soutien coordonné	71%	77%	75%
5a Utilisation des systèmes nationaux de gestion des finances publiques	21%	19%	59%
5b Utilisation des systèmes nationaux de passation de marchés	26%	17%	51%
6 Eviter les structures de mise en œuvre parallèles	48	49	25
7 L'aide est davantage prévisible	79%	72%	85%
8 L'aide est non liée	83%	92%	0%

Source: Enquête OCDE sur le Suivi de la déclaration de Paris 2008 et 2011.

Par ailleurs, on notera une dégradation au niveau du critère de fiabilité de la gestion des finances publiques qui est passé de 3,5 à 3 sur l'échelle standard définie par l'OCDE; nous éloignant encore davantage de la cible fixée en 2008 pour 2010 qui était de 4.

### II.3.2. Alignement des interventions des PTF aux priorités nationales

La crise sociopolitique actuelle a entrainé un éloignement de Madagascar vis-à-vis des performances qu'il avait enregistrées en 2007 en termes d'alignement.

En 2007, 87% des apports d'aide au secteur public étaient estimés comme alignés car il y avait une correspondance entre les secteurs stratégiques du plan de développement et le système d'allocation et de priorisation des ressources dans les lois de finances.

A l'inverse, en 2010, comme la plupart des PTF ne reconnaissaient pas le Gouvernement en place, la gestion de leur aide a été retirée du système national, pour être exécutée directement à leur niveau ou à travers des opérateurs, échappant ainsi au contrôle du Gouvernement. Cela a réduit la valeur de l'indicateur d'alignement à 57% alors que l'objectif cible pour 2010 (fixé en 2008) était de 90%.

Grâce à la mise en place de la base de données nationale sur l'aide, Madagascar a pu maintenir la valeur de l'indicateur sur la prévisibilité de l'aide, et ce malgré une incertitude liée à la sortie de crise qui empêche les PTF de fournir des prévisions pluriannuelles. Cette faible prévisibilité de l'aide a pour conséquence d'empêcher le Gouvernement d'établir une programmation budgétaire optimale de celle-ci.

### II.3.3. Harmonisation, Gestion axée sur les résultats et Responsabilité Mutuelle

Les résultats issus des deux enquêtes montrent clairement la dégradation de la situation des indicateurs qui renseignent sur le principe de l'harmonisation. Globalement, Madagascar est passé de *faible* à *très* 

faible sur l'échelle d'évaluation de l'OCDE. Cela se manifeste au niveau des indicateurs par le fait que seulement 9% de l'aide est gérée en utilisant pleinement les procédures ou dispositifs communs. Cette dégradation est essentiellement expliquée par la suspension des aides budgétaires – élément idéal pour l'indicateur.

La plupart des PTF ne reconnaissent pas le Gouvernement en place et tendent à canaliser leurs interventions en dehors du système national. Ceci constitue un handicap pour l'efficacité de l'aide car cela peut induire une incohérence entre la gestion de l'aide et les actions du Gouvernement, et par ailleurs cela ne permet pas à l'aide de capitaliser sur les acquis et moyens de l'Administration.

Tableau 11: Résultats des deux enquêtes OCDE (2008-2011) : Harmonisation et Responsabilité mutuelle.

PRINCIPES ET INDICATEURS	RESULTAT 2007	RESULTAT 2010	CIBLE 2008-2010
Harmonisation	Faible	Très faible	
9 Utilisation de procédures ou dispositifs communs	44%	9%	66%
10a Missions conjointes sur le terrain	24%	7%	40%
10b Travaux analytiques coordonnées par pays	42%	29%	66%
Gestion axée sur les résultats	Faible	Faible	
11 Cadres axés sur les résultats	C	D	A
Responsabilité mutuelle	Moyen	Non applicable	
12 Responsabilité mutuelle (Indicateur)	Non	Non	Oui

Source : Enquête OCDE sur le Suivi de la Déclaration de Paris 2008 et 2011.

Malgré la continuité de la mise en œuvre du SNISE, le principe de la Gestion Axée sur les Résultats demeure en récession. Toutefois, les efforts dans ce domaine méritent d'être maintenus. Une amélioration de l'indicateur devrait être visible avec l'élaboration du prochain Plan de Développement.

Lors de la période d'enquête (2010), le principe de responsabilité mutuelle n'a pu être considéré dans la mesure où les PTF ne reconnaissaient pas les autorités en place. Les relations restaient à un niveau purement technique mais depuis peu, la situation évolue vers une reprise progressive du dialogue officiel entre le Gouvernement et les PTF <sup>11</sup>.

### II.4. PERSPECTIVE POUR UNE AIDE PLUS EFFICACE

Concernant les perspectives envisagées au niveau national pour rendre l'aide plus efficace, ce rapport présente 4 points spécifiques : la cartographie de l'aide, la budgétisation de l'aide, l'élaboration de la Politique de l'aide et le mécanisme de la Division du travail.

Les deux premiers commenceront à être entrepris dans le court terme. Tandis que les deux derniers ne peuvent être entamé qu'à moyen et long terme car ils nécessitent certains préalables, en particulier la disponibilité du prochain Plan National de Développement.

# II.4.1. Elaboration d'un système de cartographie de l'Aide ou Mapping

La cartographie de l'aide a pour but de visualiser les interventions sur une carte géographique de Madagascar afin de disposer d'un tableau de bord, outil de planification et de suivi-évaluation des interventions au niveau régional. Elle permet aussi de tenir compte simultanément des spécificités économiques et sociales des régions, par une superposition des données cartographiques relatives à ces différents aspects.

Le principe de la responsabilité mutuelle peut parfois s'étendre à l'ensemble des parties prenantes : Gouvernement, PTF mais aussi Parlement, OSC et secteur privé.

Certes de grands efforts seront encore à déployer de la part de tous les acteurs concernés par la gestion de l'aide, en particulier le Gouvernement et les PTF. En effet, les données régionales disponibles sont encore très partielles aussi il convient de prendre des mesures permettant de désagréger les données.

Dans ce domaine, des efforts ont déjà été entrepris avec l'amélioration de la version du système informatique de gestion de la base de données de l'aide, intégrant un module de cartographie (de type SIG) qui devrait évoluer vers un système de géo-référencement avancé.

Par ailleurs, Madagascar va adhérer à une initiative de la FAO (MAfFSN<sup>12</sup>) qui consiste à mettre en place un système de gestion des informations, basé sur AMP, pour capturer les actions relatives à la sécurité alimentaire et la nutrition. Cette initiative servira de moteur à la désagrégation régionale du contenu de la base AMP.

### II.4.2. Budgétisation de l'aide

Dans la perspective de l'amélioration de l'efficacité de l'aide, il convient de mieux organiser sa gestion : réduire la fragmentation des systèmes de gestion de l'aide, réduire la dispersion des responsabilités, améliorer la production et la circulation d'information.

Pour ce faire, l'inscription de l'aide dans le cycle du budget de l'Etat contribuera à l'implication des PTF à cette meilleure gestion car elle permettra : une plus grande exhaustivité des budgets, conformément aux engagements de la DP (*Inscription de l'aide dans le cycle budgétaire*), et au renforcement de la transparence.

En effet, la budgétisation de l'aide renforce non seulement la bonne gouvernance mais améliore aussi le système de gestion de l'aide, pour réaliser les objectifs politiques du Gouvernement. C'est un mécanisme qui renforce également l'appropriation de l'aide pour la mise en œuvre des politiques et stratégies du Gouvernement. De plus, elle favorise aussi l'alignement des PTF aux stratégies nationales et sectorielles, réduisant ainsi les *coûts de transaction* et renforçant l'harmonisation des procédures.

Dans le cadre de ce chantier, une étude sur l'état des lieux de l'utilisation des systèmes nationaux de gestion de l'aide a été réalisée en 2011, dont les principaux résultats sont actuellement discutés en vue de l'établissement d'un plan d'action.

### II.4.3. Elaboration d'une Politique de l'aide

Le plan national de développement permet aux PTF de s'aligner sur les priorités nationales. Toutefois, cela n'est pas suffisant car il convient de déterminer également l'usage et les modalités de gestion de l'aide extérieure. Pour cela, il est nécessaire d'élaborer une politique de l'aide.

La politique de l'aide servira au Gouvernement de cadre de référence, reposant sur deux finalités : renforcer l'appropriation du processus de gestion de la coopération et affirmer un leadership dans la gestion des partenariats.

Cette politique servira à rééquilibrer la relation entre le Gouvernement et ses partenaires, à travers une meilleure définition du rôle et des responsabilités de chacun. Cet exercice devra être réalisé de façon négociée afin d'assurer l'engagement mutuel des acteurs impliqués.

D'ailleurs, les pays qui ont de bons résultats dans le domaine de l'efficacité de l'aide, comme le Rwanda ou le Mozambique, possèdent généralement une telle politique de l'aide. C'est ce que le Gouvernement malgache devrait aussi faire, dès la normalisation de la situation politique du pays.

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Mapping Actions for Food Security and Nutrition.



### II.4.4. Elaboration d'une stratégie de la Division du Travail

Avec la crise actuelle, il existe un renforcement de la tendance naturelle des PTF à concentrer leurs interventions dans quelques secteurs donnés, en particulier les secteurs sociaux (en 2011 par exemple, il y avait 20 PTF pour 80 projets dans le secteur de la santé). La fragmentation de l'aide dans ces secteurs est nuisible pour deux raisons principales : (i) chaque PTF a ses propres exigences et procédures, engendrant une multiplicité des coûts de transaction, et (ii) l'Administration doit consacrer un temps et une énergie considérables à la gestion des différents projets.

Afin de réduire cette fragmentation et rendre l'aide plus efficace, les PTF et le Gouvernement doivent œuvrer ensemble pour coordonner ces activités et faire usage de dispositions communes à chaque fois que cela est possible. Cela nous emmène à préconiser une spécialisation des PTF dans quelques secteurs pour lesquels ils ont des avantages comparatifs en respectant les principes de complémentarité des actions et une meilleure affectation des ressources : c'est la *Division du Travail*.

Ce principe doit se faire sur la base des priorités nationales exprimées dans le plan de développement. Celui-ci vise ainsi à réduire les charges mentionnées ci dessus en rationalisant les flux d'aide et en créant des économies d'échelle en évitant en particulier les doubles emplois.

Quels que soient les efforts déployés pour faire avancer la Division du Travail, il faut se rendre compte que ce n'est pas une fin en soi car l'objectif de la division du travail est surtout d'atteindre de meilleurs résultats de développement à moindres coûts.

# **CONCLUSION**

À moins de quatre ans de l'échéance fixée pour la réalisation des OMD, la crise sociopolitique secouant Madagascar depuis 2009, rend plus difficile l'atteinte de ces objectifs. En effet, la crise a entrainé à la fois une baisse du niveau global de l'aide et, malgré une relative hausse de celle-ci dans les secteurs sociaux, les indicateurs dans ces domaines se sont quasiment tous dégradés.

Après la forte baisse de l'aide suite au déclenchement de la crise en 2009, les chiffres enregistrés démontrent une reprise de celle-ci dès 2010 pour atteindre une moyenne annuelle d'environ 425 millions USD pendant ces trois années de crise. Cela a surtout été possible grâce à la continuité de l'assistance que les PTF ont apportée aux populations, surtout les plus vulnérables, à travers l'orientation des fonds au profit des projets humanitaires et sociaux.

La non-reconnaissance, par les PTF, des autorités en place depuis 2009 a cependant eu pour effet la suspension d'une grande partie de l'aide, en particulier l'appui budgétaire, et d'empêcher la réalisation de nouveaux programmes d'assistance. Toutefois, la crise a permis de reconnaitre l'influence grandissante des appuis provenant des partenaires non traditionnels, qui ont généralement une attitude plus souple.

Ces aides qui ont continué d'affluer dans le pays n'ont pas pour autant produit les effets escomptés, surtout en ce qui concerne les indicateurs sociaux. En effet, la gestion de l'aide en dehors du système national a montré des limites quant à son efficacité. Par ailleurs, la suspension du plan national de développement a davantage éloigné Madagascar des principes d'alignement et d'appropriation de l'aide : principaux facteurs garantissant son efficacité.

Toutefois, certaines avancées ne doivent pas être occultées, comme la réactivation du dialogue avec les PTF, rendue possible grâce à la mise en œuvre de la Feuille de route de sortie de crise ou l'amélioration du système de gestion de l'information sur l'aide.

Le retour à l'ordre constitutionnel devrait être suivi par l'élaboration d'un plan national de développement, facteur principal d'une reprise progressive de l'aide et de sa gestion conforme aux priorités nationales. Dans l'esprit du Partenariat de Busan, Madagascar devrait appliquer les principes de l'efficacité du développement, notamment à travers l'élaboration d'une politique de l'aide au service de la mise en œuvre de ce plan de développement. Ainsi, le pays devrait d'ores et déjà mobiliser d'autres ressources, essentiellement internes et privées, l'aide n'étant plus qu'un des leviers du développement.

# ANNEXES



Annexe 1: Montant de l'aide allouée par chaque PTF dans chacun des secteurs, en 2011 (en millier USD)

11 95/

Annexe 2: Montant de l'aide allouée par chaque PTF dans chacun des secteurs, en 2010 (en millier USD)

KPD 322 R32 721 5156 11598 2 93 6 07 2 01 2 01   KPW 322 849 285 22 667 3 207 6 07 3 207   KPW 300 36 260 285 22 667 5 430 21 600 9 200   RAD 481 3 673 2 02 6 673 6 72 6 670 5 430 21 600   BL AS 3 673 2 02 6 673 6 670 5 430 1 600   BL Corected usual 4 164 1 75 2 201 7 201 8 689 6 627 6 670 1 641	PTF/ SECTEUR	Gouvernance	Gouvernance Infrastructures	Education	Dévelop. Rural	Santé	Economie	Environnement	Solidarité	Non aligné	TOTAL
Mondiale 392 849 285 22 667 3 201 3 207 1 600   Amondiale 390 36 260 201 8 730 6 930 16 750 5 430 2 1 600   Amondiale 481 3 675 2 014 6 833 4 724 16 750 5 430 2 1 600   Amondiale 160 3 50 2 014 6 833 4 724 16 30 2 1 600 2 1 600   Amondiale 160 3 513 7 95 <th>AFD</th> <th>28</th> <th>7 271</th> <th>5 056</th> <th>11 598</th> <th>2 193</th> <th>6 201</th> <th></th> <th></th> <th></th> <th>32 347</th>	AFD	28	7 271	5 056	11 598	2 193	6 201				32 347
Apoliticity 328 8 20 8 20 8 20 1 6750 5 450 1 600 8 20 1 6750 5 1600	GIZ	322	849			299		2 901			4 740
Mathematics 360 36200 8700 6930 16750 5430 21 600   A Asia 3675 2014 6833 4724 6750 6930 16750 21 600   A Asia 3675 2014 6833 4724 670 70 70   Asia 675 3513 795 83 70 70 70 70   Asia 169 675 3513 70 70 70 70 70 70   Asia 1330 2113 27172 8689 61637 70	KFW			285	22			3 267			3 575
A 481 3 675 2 014 6 833 4 724 9 79 4 70 4 70 4 70 4 70 4 70 4 70 4 70 4 70 4 70 4 70 4 70 4 70 4 70 4 70 4 70 4 70 4 70 4 70 4 70 7 70	Banque Mondiale	390	36 260	20	0028	6 930	16 750	5 430	21 600		$080\ 96$
A bill 360 358 795 R 60 675 3513 R 8889 61637 R 161 <th>BAD</th> <th>481</th> <th>3 675</th> <th>2 014</th> <th>6 833</th> <th>4 724</th> <th></th> <th></th> <th></th> <th></th> <th>17 727</th>	BAD	481	3 675	2 014	6 833	4 724					17 727
Male 169 675 3 513 195 53 195 161 </th <th>BADEA</th> <th></th> <th>360</th> <th>558</th> <th>S6L</th> <th></th> <th></th> <th></th> <th></th> <th></th> <th>1 713</th>	BADEA		360	558	S6L						1 713
du Sud Lu Sud Nu Sud Lu Sud Lu Sud Lu Sud Nu Sud	BEI										0
March Formation 675 9 195 9 161 162 161 161 161	BIT	169		3 513			53				3 735
Mathematical   Math	Chine		675			195					028
M 8 689 61 637 670 8   SF 1330 2113 27 172 10 545 61 637 1704 1704 1   A 1330 2113 27 172 10 545 9 1704 1   A 1330 2113 27 172 4 164 1 165 301 1704 1   B 1330 23 243 1 518 779 91 1704 1   E 1 600 9 547 11 015 1 518 779 91 1800   CO 9 547 1 10 15 1 518 779 91 445 1   CO 9 547 1 10 15 1 5 1 33 91 445 1   CO 9 60 1 10 15 1 248 1 248 1 248 1 248 1 248   Soundite 9 55 6 79 2 844 6 65 2 80 2 88 4 22 2 148 1 1 23   Soundite 1 0 34 2 88	Corée du Sud								191		191
MA 8 689 6 657 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 7	FFEM				284			029			954
M 61637 61637 9 61637 9 1704<	FIDA				689 8						689 8
A 1330 2113 27172 10545 1064 1165 1704 1   A A 1464 1165 301 399 1   A 1 4164 1165 301 399 1   B 1 4164 1165 2430 1518 779 91 1880   B 1 1 1 1 1 1 1 1 1   B 1 <th>GFATM</th> <th></th> <th></th> <th></th> <th></th> <th>61 637</th> <th></th> <th></th> <th></th> <th></th> <th>61 637</th>	GFATM					61 637					61 637
A A 4 164 1165 399   A A A I I 399   B A A I I B B   B <t< th=""><th>UNICEF</th><th>1 330</th><th>2 113</th><th>27 172</th><th></th><th>10 545</th><th></th><th></th><th>1 704</th><th>1 947</th><th>44 810</th></t<>	UNICEF	1 330	2 113	27 172		10 545			1 704	1 947	44 810
CO SSS CASA SSS CASA SSS CASA SSS CASA SSS CASA SSS CASA <th>UNFPA</th> <th></th> <th></th> <th></th> <th></th> <th>4 164</th> <th>1 165</th> <th></th> <th>668</th> <th></th> <th>2 727</th>	UNFPA					4 164	1 165		668		2 727
CO Page P	FEM							301			301
Fe 1999 25 2430 1518 779 91 1880   Fe 1600 9547 11015 15 445 445   DA 1600 9547 11015 15 445 445   CO 160 9547 11015 15 133 445 445   CO 160 9 547 11015 15 133 445 445   CO 10 2458 133 2458 30 30 445   CO 1 1 1 2 2458 30 30 445   CO 1 1 1 1 1 4 4 1   SO 2 2 2 2 2 2 3 4 1   SO 3 3 3 2 2 2 1 4 1   So 4 2 2 2 2	GAVI					9 3 7 6					928 6
t 1999 25 2430 1518 779 91 1880   t 9547 11015 15 133 779 91 1880   IDA 1600 347 11015 15 133 445 16   IDA 1600 3 11015 15 133 445 445   IDA 1600 3 4 445 445 445 445   CO 1 4 4 4 4 4 4 4   IDA 1 4 4 4 4 4 4 4 4   IDA 1 4 4 4 4 4 4 4 4 4   Saoudite 2 2 4 2 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4	Inde										0
i 9 547 11015 15 1101 11015 </th <th>JICA</th> <th></th> <th>1 999</th> <th>25</th> <th>2 430</th> <th>1 518</th> <th>779</th> <th>91</th> <th>1 880</th> <th></th> <th>8 722</th>	JICA		1 999	25	2 430	1 518	779	91	1 880		8 722
t 9 547 11 015 15 9 445 445   DDA 15 133 119 445 445   DDA 100A 11 015 15 133 445 445   CD 20 133 133 190 445 445 445   CD CD 135 1976 98 173 193 445   Saoudite 3589 2864 665 280 378 422 2181   Saoudite 2628 679 24 520 180 378 422 2148 1   Saoudite 2628 63 257 887 814 1027 4705 7   Saoudite 2628 63 257 814 1027 4705 7   Annual Male 77 1960 67 061 428 428 136 7   MBLE 27069 69 258 58 062 45 995 173 801 15<	Japon										0
çe 1 600 11 015 15 133 119 445 445   DA 1 600 1 11 015 1 33 1 133 1 19 445 445   DA 1 60 2 458 1 33 30 30 30 30   CO 1 1 2 458 2 864 665 280 38 4 388 4   L 3 589 2 864 665 280 378 422 2 181 1   Saoudite 595 679 24 520 180 378 422 2 148 1   Saudite 2 628 2 359 63 2 57 180 4705 2   Saudite 2 628 2 359 67 335 887 814 1 027 1 436 7   ABLE 27 069 67 061 45 995 15 15 15	Koweit		9 547								9 547
DA DA 133 133 9 133 9 133 9 <th< th=""><th>Norvège</th><th>1 600</th><th></th><th>11 015</th><th>15</th><th></th><th></th><th>119</th><th>445</th><th></th><th>13 194</th></th<>	Norvège	1 600		11 015	15			119	445		13 194
CO CO<	ONUSIDA					133					133
CO CO<	OMS					2 458			30		2 488
I 1	UNESCO										0
Saoudite 2 628 2864 665 280 788 4   Saoudite 559 679 2 864 665 280 78 2 181 2 181   Saoudite 2 628 679 24 520 180 378 422 2 181 1   Saoudite 2 628 679 63 257 7 422 2 148 1   Saoudite 2 628 63 63 257 7 4705 7   P 103 2 240 245 3 395 887 814 1 027 1 436 7   P 77 1 960 45 995 173 830 26 311 14 656 39 595 15	ONUDI						173				173
Saoudite 552 2864 665 280 780 7181 <th< th=""><th>FAO</th><th></th><th></th><th></th><th>1 976</th><th>86</th><th></th><th></th><th>388</th><th>4 469</th><th>6 931</th></th<>	FAO				1 976	86			388	4 469	6 931
Saoudite 595 679 24 520 180 378 422 2181 1   Saoudite 2 628 679 24 520 180 378 422 2148 1   1 62 2 628 63 257 63 257 4705 7   1 1 346 2 240 245 3 395 887 814 1 027 1 436 7   MBLE 27 069 69 258 58 062 45 995 173 830 26 311 14 656 39 595 15	OPEP		3 589	2 864	999	280					7 399
Saoudite 520 180 378 422 2148 1   Saoudite 2 628 2 359 63 257 8 4705 7   103 2 240 2 45 3 395 887 814 1 027 1 436 7   MBLE 27 069 69 258 58 062 45 995 173 830 26 311 14 656 39 595 15	PAM			953		529			2 181		3 662
Saoudite 2 628 63 257 7 4 705   103 103 2 240 2 45 3 395 887 814 1 027 1 436 7   MBLE 2 7 069 69 258 58 062 45 995 173 830 26 311 14 656 39 595 15	PNUD	595	629	24	520	180	378	422	2 148	1 811	951 9
2 628 2 359 63 257 7 4 705   103 103 10 2 518 2 518 2 518   1 9346 2 240 2 45 3 395 887 814 1 027 1 436 7   MBLE 77 1 960 45 995 173 830 26 311 14 656 39 595 15	Arabie Saoudite										0
MBLE 103 103 104 105 10 <	SCAC	2 628		2 359	63	257			4 705	306	10 316
MBLE 27 069 69 258 58 062 45 995 173 830 887 814 1 027 1 436 1 428 1 428 1 428 1 428 1 428 1 4 656 39 595 1 1 4 656 1	Suisse	103			10				2 518		2 631
77 1960 67 061 428 428   27 069 69 258 58 062 45 995 173 830 26 311 14 656 39 595	UE	19 346	2 240	245	3 395	887	814	1 027	1 436	7 022	36 413
27 069 69 258 58 062 45 995 173 830 26 311 14 656 39 595	USAID	77		1 960		67 061		428			69 526
	ENSEMBLE	27 069	69 258	58 062	45 995	173 830	26 311	14 656	39 595	15 554	470 332

